

ONE
DIRECTION
RECHERCHES
ET DÉVELOPPEMENT

 Fondation
Roi Baudouin
Agir ensemble pour une société meilleure


rtbf.be

 **ONE**
OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE



RAPPORT DE RECHERCHE

**DE L'IMPACT
DES PROJETS LIÉS
À LA LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ INFANTILE
(EIPPI)**

2020

Sous la coordination
de Myriam De
Spiegelaere et
Willy Lahaye



PROMOTEURS :

ONE - FONDATION ROI BAUDOUIN - CAP48

AUTEURS :

W. Lahaye, G. Thollembeek, J. Leclercq - CeRIS, UMONS

M. De Spiegelaere, M. Beauvarlet - Ecole de santé publique ULB

Synthèse de la recherche

EVALUATION DE L'IMPACT DES PROJETS LIÉS À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ INFANTILE (EIPPI)

1

Contexte et objectifs

La pauvreté infantile est un phénomène de grande ampleur en Belgique francophone, puisqu'elle concerne quatre enfants sur dix en Région bruxelloise et un sur quatre en Wallonie. Les enfants constituent actuellement la catégorie d'âge la plus concernée par la pauvreté en Belgique. De nombreuses études ont mis en évidence l'impact de la pauvreté, sa durée et son intensité, sur le développement des enfants, leur santé et leur avenir.

C'est dans un tel contexte que l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), la Fondation Roi Baudouin (FRB) et l'ASBL Cap 48 sous l'action Viva for Life mènent et soutiennent, en fonction de leurs mandats respectifs et selon différentes approches, des actions visant à lutter contre la pauvreté infantile. Cette recherche vise à évaluer l'impact des projets impliqués dans la lutte contre la pauvreté des jeunes enfants (0-6 ans) qu'ils soutiennent. Elle a été menée, entre mars 2018 et juin 2020, par une équipe interdisciplinaire du Centre de Re-

cherche en Inclusion Sociale (CeRIS) de l'Université de Mons et du Centre de Recherche Politiques et systèmes de Santé – Santé internationale (Polissi) de l'Université Libre de Bruxelles.

Tenant compte des cadres théoriques choisis, c'est-à-dire une *évaluation réaliste* en tant qu'approche et la *satisfaction des besoins psycho-sociaux de l'enfant* en tant qu'effet attendu, l'objectif général de cette recherche est de répondre aux questions suivantes : « **quels effets (en termes de satisfaction de besoins fondamentaux de l'enfant, de capacités/compétences/attitudes parentales, de changements institutionnels et de pratiques professionnelles) sont produits au sein des projets investigués ? Comment (par quels mécanismes) ? Pour qui (caractéristiques des enfants et familles) ? Et dans quel contexte institutionnel (caractéristiques des projets et acteurs) ?** ».

2

Méthodologie

Cette recherche est menée dans une **démarche d'évaluation réaliste** visant à répondre à la question suivante : « *Comment, pour qui, et dans quelles circonstances les actions menées produisent-elles des effets souhaitables ?* ». Cette approche apporte une compréhension fine des interventions et permet de voir ce qui, dans les programmes, constitue des « facteurs de succès » ou, au contraire, des freins.

L'approche réaliste postule notamment que c'est l'interaction entre l'intervention et le contexte dans lequel elle se produit qui peut ou non déclencher l'effet attendu. Elle est basée sur 4 concepts clés : (1) les **mécanismes** qui décrivent ce qui, dans l'intervention, amène un effet ; (2) le **contexte** qui correspond aux caractéristiques et aux capacités des différents acteurs individuels, aux interrelations entre ces acteurs, au cadre institutionnel, à l'infrastructure, etc. ; (3) les **effets** qui correspondent aux conséquences prévues et non prévues du programme résultant de l'activation des différents mécanismes au sein de différents contextes ; (4) les **configurations Contexte-Mécanisme-Effet** (CME)

qui correspondent à l'articulation de ces 3 éléments entre eux : le programme produit certains effets (E) en conséquence de l'actionnement des mécanismes sous-jacents au programme (M) et ce, dans certains contextes (C).

Les effets évalués ont été structurés sur base du « **Monde de l'enfant**¹ », un modèle multidimensionnel se présentant sous la forme d'un triangle dont les trois côtés représentent les trois dimensions fondamentales que sont les besoins développementaux de l'enfant, les réponses à ces différents besoins apportées par les figures parentales et les facteurs environnementaux autour de l'enfant et sa famille.

1. Milani P. (2015), Analyse réflexive et co-construction des pratiques entre chercheurs et praticiens pour co-construire l'intervention entre praticiens et familles: questions et défis pour la recherche et la formation, in G. Seraphin (sous la dir. de), Observer l'enfance en danger : articuler recherche et pratique en protection de l'enfance, in La Documentation Française, Paris, juin 2015, pp.15-25. D'un point de vue historique, cet outil consiste en une adaptation italienne du « *Framework for the Assessment of Children in Need and their Families* » britannique, qui fait lui-même référence à d'autres programmes internationaux, notamment écossais (2008) et québécois (2012).

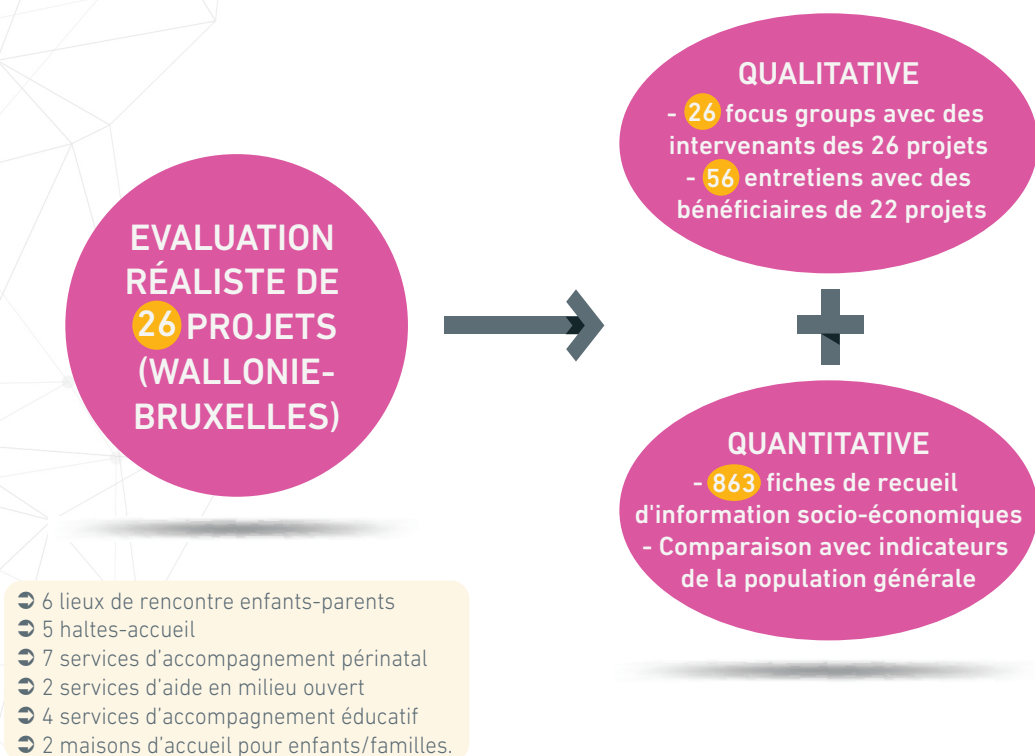


Figure 1 - Détails de la méthodologie de recherche

La recherche a porté sur **26 projets** différents, actifs à Bruxelles ou en Wallonie : 6 Lieux de Rencontre Enfants-Parents, 5 Haltes-Accueil, 7 Services d'Accompagnement Périnatal, 2 services d'Aide en Milieu Ouvert, 4 services d'accompagnement éducatif (à domicile ou non), et 2 maisons d'accueil pour enfants ou familles.

Un **volet qualitatif** avait pour objectif d'identifier, sur base de focus groups avec les intervenants de terrain, un nombre limité de configurations (CME) communes à plusieurs projets, susceptibles d'expliquer de quelle(s) manière(s) ceux-ci permettent d'aboutir à certains effets positifs sur la satisfaction de besoins fondamentaux des enfants et/ou sur les compétences/attitudes parentales et dans quelles circonstances et conditions. Ce même volet qualitatif a permis d'évaluer, via la rencontre de bénéficiaires de projets concernés, les changements observés suite à la fréquentation des projets et d'affiner les configurations établies précédemment.

Le **volet quantitatif** visait à évaluer le profil socio-économique des bénéficiaires des projets rencontrés et de le comparer à celui de la population générale. Une fiche de recueil de quelques informations socio-économiques a été complétée par les intervenants pour chaque enfant ayant fréquenté le projet pendant une période donnée. Les indicateurs construits sur base de ces fiches ont été comparés avec les indicateurs de la population générale issues de deux bases de données : l'ensemble des naissances en Wallonie et à Bruxelles entre 2010 et 2016 et les bilans de santé à 9 mois des enfants suivis en consultation à l'ONE.

Les résultats de cette recherche peuvent être synthétisés succinctement de la manière suivante :

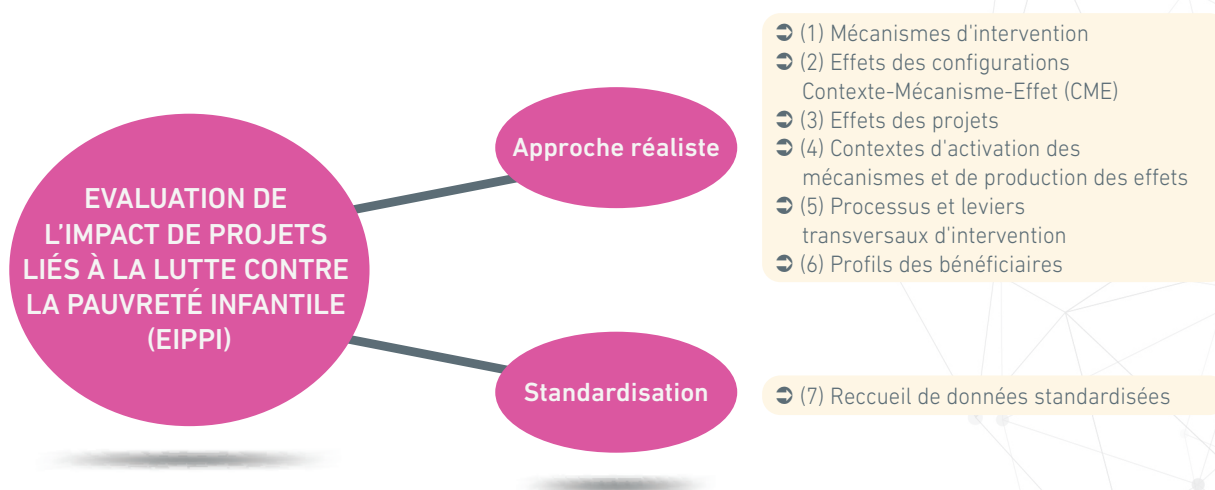


Figure 1 - Détails de la méthodologie de recherche

(1) Mécanismes d'intervention

Malgré la diversité des modalités d'actions et types de structures, 5 « mécanismes » ont pu être mis en évidence. Leur mise en œuvre dans ces projets permet d'améliorer la satisfaction des besoins fondamentaux des enfants :

- **Mécanisme de « co-éducation »** : il s'agit de considérer le parent et l'intervenant comme des partenaires éducatifs d'une communauté remplaçant l'enfant au centre des intérêts. Les projets mettant en œuvre cette pratique partent du principe que le parent est un acteur à part entière avec lequel il importe de collaborer afin d'obtenir des effets sur l'enfant.
- **Mécanisme de « guidance parentale »** : les intervenants impliqués dans la guidance parentale mettent en œuvre un accompagnement dirigé, voire une suppléance des parents, afin de faciliter l'accès à leurs droits, répondre à leurs besoins fondamentaux ou orienter les parents et leur famille vers des services aptes à répondre à leurs demandes.
- **Mécanisme d'« étayage des compétences parentales »** : il vise à soutenir l'exercice de la parentalité de manière différenciée auprès des parents. L'objectif de l'intervention est de faciliter l'acquisition, le renforcement voire la modification des pratiques et des compétences parentales en s'appuyant sur les expériences positives.
- **Mécanisme d'« étayage de l'enfant »** : il vise le soutien et la stimulation du développement de chaque enfant. L'accompagnement mis en œuvre privilégie le rôle actif de l'enfant tout en assurant un rôle de médiateur à l'adulte (intervenant ou parent).

- **Mécanisme de « pédagogie institutionnelle »** : le principe consiste à accompagner le parent afin qu'il puisse inclure, dans ses pratiques d'exercice de parentalité, des repères, des limites ou des normes favorables à la bientraitance de l'enfant. La dimension institutionnelle représente le tiers (la société) entre le parent et l'enfant qui assure l'exercice d'une bientraitance de l'enfant.

(2) Effets des configurations Contexte-Mécanisme-Effet (CME)

Pour toutes ces configurations, la recherche montre qu'effectivement **des changements se produisent pour les familles qui fréquentent de manière régulière et suffisamment longue ces projets**. Selon les configurations, ces effets positifs améliorent le développement des enfants soit directement, soit via l'amélioration des réponses à leurs différents besoins apportées par les figures parentales ou les facteurs environnementaux autour d'eux et de leur famille.

- La CME « co-éducation » produit des effets positifs en termes **d'inclusion sociale, de développement global de l'enfant, de relations parents-enfants et de compétences et d'estime de soi des parents**.
- La CME « guidance parentale » améliore **l'accès aux droits et aux aides** ce qui, par la satisfaction des besoins de base, la réduction du stress, l'augmentation de la confiance et de l'autonomie du parent, a des effets sur les relations intrafamiliales et le développement de l'enfant.
- La CME « étayage des compétences parentales » a surtout **des effets de renforcement des compétences parentales** dans différents domaines et **d'amélioration des relations intrafamiliales**.

- La CME « étayage de l'enfant » produit essentiellement **des effets directs sur l'enfant** et améliore **son développement global**.
- **Les effets de la CME « pédagogie institutionnelle » sur les parents** dépendent du degré d'implication de ceux-ci et concernent **les pratiques éducatives, la confiance dans leur rôle parental, les relations parents-enfants**.

Les effets observés sont le plus souvent liés les uns aux autres, certains changements étant indispensables à la survenue d'autres. Les résultats montrent que des effets similaires peuvent être atteints via des mécanismes différents, et dans des contextes différents.

(3) Effets des projets

Les effets de ces projets ont été mis en évidence auprès de familles en situation de précarité sociale puisque les bénéficiaires interrogés étaient en situation socio-économique plus précaire que la population générale et même que la moyenne des bénéficiaires. Ceci suggère que les enfants pauvres qui bénéficient de ces interventions peuvent réduire leur handicap de développement dû aux conditions de vie dans lesquelles ils naissent et grandissent. Selon le type de configuration, ceci se produira grâce au **développement de leurs compétences** cognitives, psychomotrices, langagières, affectives, sociales et/ou comportementales, **à l'amélioration des compétences de leurs parents** et des relations intrafamiliales, à une meilleure intégration sociale de leur famille ou encore grâce **à l'accès** de leur famille **à des droits fondamentaux**.

(4) Contextes

Les contextes favorables ou défavorables à l'activation des mécanismes et la production des effets varient selon les configurations. Dans la partie conclusion et pistes de réflexion, nous synthétisons ces résultats de manière plus opérationnelle. Certains contextes se révèlent porteurs pour toutes les configurations : le travail en réseau ou une durée d'accompagnement suffisante par exemple, d'autres constituent un frein pour la plupart des mécanismes comme l'absence des sécurités de base (logement, nourriture, ...) ou encore la fréquentation contrainte des familles.

(5) Processus et leviers

A côté des mécanismes spécifiques aux 5 configurations décrites, on observe **des processus et leviers transversaux qui soutiennent ou conditionnent l'activation des mécanismes spécifiques**. Le **levier communautaire** permet d'étendre des activités socio-pédagogiques à un espace plus large visant l'inclusion sociale et l'apprentissage par les pairs. Il potentialise des effets de plusieurs configurations pour autant qu'il soit suffisamment développé par les projets, notamment via une fréquence et une régularité suffisante des rencontres entre pairs. **Le levier de la participation** concerne l'implication active des parents aux dispositifs prévus et peut s'effectuer selon différents degrés. Un degré d'implication plus important favorise, voire conditionne, la

production des effets. Enfin, **le processus d'affiliation**, qui concerne les liens sécurisés entre les bénéficiaires et les intervenants ou le projet en général, s'avère indispensable pour que les mécanismes spécifiques puissent s'activer. Ce processus est fortement conditionné par les contextes familiaux et en particulier le degré global d'insécurité vécue par les familles et les expériences antérieures avec les institutions. L'évolution vers une plus grande autonomie des familles et les éventuelles ruptures entre les projets et les familles s'accompagnent d'un processus de « désaffiliation » pour une sortie sécurisée des bénéficiaires.

(6) Profils des bénéficiaires

Les projets évalués touchent majoritairement une population en précarité sociale. **Le profil socio-économique des bénéficiaires des projets évalués est clairement plus défavorisé que celui de la population générale**. Par rapport à la population générale et selon la source de comparaison, on y retrouve une proportion 3 à 3,5 fois plus importante de ménages sans revenus du travail ; 1,5 à 4 fois plus de familles monoparentales ; 5 fois plus de ménages qui maîtrisent mal la langue française. Un tiers des ménages dépendent d'une aide financière du CPAS et 4 sur 10 sont confrontés à un isolement social important.

Le profil des bénéficiaires varie selon le type de projet. Les projets en « co-éducation » sont caractérisés par un profil plus mixte, plus proche de la population générale, tandis que les projets en « guidance parentale », « étayage des compétences parentales » ou « pédagogie institutionnelle » accueillent une population particulièrement précarisée tant sur le plan matériel que psychosocial. Les projets en « étayage de l'enfant » ont une population dont le degré de précarité moyen est intermédiaire.

(7) Recueil de données standardisées

Un des objectifs secondaires de la recherche était de **tester la faisabilité de recueillir des informations standardisées sur le profil des bénéficiaires des projets**. En effet, les données recueillies en routine par les différents projets ne permettaient pas de calculer des indicateurs communs. Plusieurs projets participants ne recueillaient aucune information afin de garantir l'anonymat et la liberté de participation. L'expérience issue de cette recherche montre que l'outil développé permet d'obtenir une vision, certes limitée, mais utile sur le profil des bénéficiaires des projets. Ce recueil a été permis grâce à certaines conditions : respecter l'anonymat (bénéficiaires et projets), s'effectuer sur une période limitée, ne pas être conditionné par des objectifs de financement, adopter une flexibilité dans la passation selon les projets (modalités, timing), fournir un support et les modalités d'un traitement informatique.



Conclusion : pistes de réflexion afin d'augmenter l'impact sur la pauvreté

Sur base des principaux résultats de la présente recherche, différents axes de réflexion sont proposés afin de répondre aux questions suivantes :

- **Quel(s) mécanisme(s) est/sont à privilégier en tenant compte des contextes des bénéficiaires et des effets poursuivis ?**
- Comment les projets peuvent atteindre au mieux les effets potentiels ?

Axe 1 :

Il se situe à un niveau général et permet essentiellement de fournir un modèle de compréhension générale des types d'interventions possibles dans la lutte contre la pauvreté infantile et de situer les différents projets/institutions/mécanismes dans ce modèle. Cette démarche doit permettre de fournir une meilleure représentation des projets en tenant compte de leurs finalités et des moyens qu'ils mettent en œuvre. Elle doit également permettre une meilleure cartographie de ces institutions sur l'ensemble du territoire de la FWB en tenant compte de leurs caractéristiques. Cet axe permet de répondre à la question suivante : **à quels objectifs (conjoncturel/structurel) répondent les projets mis en œuvre et quels niveaux (sociétal/individuel) impactent-ils ?**

Axe 2 :

Il caractérise les exigences ou attentes qui s'expriment de manière transversale à travers les mécanismes mis à jour concernant l'ensemble des projets analysés. Il s'agit donc de recommandations transversales qui concernent toute intervention liée à la lutte contre la pauvreté infantile. Cet axe répond à la question suivante : **à quelles exigences transversales sont confrontés tous les projets de lutte contre la pauvreté infantile ?** Trois aspects sont envisagés : le processus de réseau,

le processus d'affiliation et l'implication active des parents.

Axe 3 :

Il répond à la question : **dans quels contextes familiaux les interventions menées semblent être les plus porteuses de résultats ?** en se basant sur les types de précarité auxquelles sont confrontées les familles (isolement social, précarité financière, insécurité matérielle extrême, précarité psychosociale, psychique ou physique) et leur cumul.

Axe 4 :

Ce dernier axe porte sur l'attention à consacrer à la mise en œuvre des mécanismes pour une réalisation optimale des effets recherchés. Les cinq mécanismes ont besoin de conditions privilégiées voire nécessaires à leur installation et leur développement. Ces conditions constituent en quelque sorte des **facteurs favorables** à la réalisation des effets souhaités dans les projets mis en place. Tantôt ces facteurs résident dans des éléments propres aux contextes : certaines formes de précarité ou certaines familles touchées par de multiples précarités répondent mieux à l'un des mécanismes décrits ; tantôt ces facteurs concernent directement les professionnels dans leurs compétences ou leurs attitudes ; tantôt encore il s'agit de renforcer les dispositifs d'un mécanisme en le complétant d'un dispositif 'levier' permettant de renforcer l'affiliation des bénéficiaires, l'élargissement de compétences professionnelles ou encore l'ancrage dans les processus de socialisation des projets ; enfin, il peut s'avérer nécessaire d'articuler deux mécanismes complémentaires afin que les premiers jalons acquis auprès de certaines familles ne se perdent pas et puissent développer tous leurs effets auprès des enfants.

Le rapport de recherche complet peut être demandé par mail :

Secretariat.DRD@one.be

RAPPORT DE RECHERCHE

EVALUATION DE L'IMPACT DES PROJETS LIÉS À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ INFANTILE (EIPPI)

2020



Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 542 12 11 / Fax : +32 (0)2 542 12 51
info@one.be - ONE.be

Éditeur responsable : Benoît PARMENTIER



Rejoignez-nous sur



ONE.be